

■ **Caterpillar International Funding SARL**, à Genève, financement de sociétés du groupe Caterpillar, etc. (FOSC du 19.03.2002, p. 6). La société est dissoute sans liquidation, au sens de l'article 748 CO appliqué par analogie, par le fait que la société Caterpillar International Investments SARL, à Genève, en reprend l'actif et le passif.

Journal no 14415 du 15.12.2003
(02039558 / CH-660.2.226.999-1)